



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**COUR D'APPEL DE CAEN
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LISIEUX**

24/06/2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Objet : Le tribunal judiciaire de Lisieux ouvre ses portes le Dimanche 19 Septembre à l'occasion des journées du patrimoine de 9h00 à 17h00. La tapisserie de Rollon, 1^{er} duc de Normandie, sera exposée à cette occasion.



Le tribunal judiciaire de Lisieux ouvre ses portes au grand public le 19 septembre 2021 de 09h00 à 17h00 à l'occasion des 38^{èmes} journées européennes du patrimoine. Le bâtiment à l'architecture intérieure innovante n'est pas sans rappeler le passé industriel Lexovien tout en répondant au nouveau programme judiciaire offrant aux justiciables un point d'accès unique à l'ensemble des juridictions du ressort.

A l'occasion de cette journée sera exposée la Tapisserie de Rollon, chef viking et premier duc de Normandie, en présence du professeur Jean Renaud, spécialiste en langues, littérature et civilisation scandinaves à l'Université de Caen. Réalisée il y a 11 ans pour célébrer la création du duché de Normandie, la tapisserie en lin relate l'histoire de Rollon sur 22 mètres de long. Fruit d'un projet interdisciplinaire auquel une magistrate en fonction actuellement dans la juridiction, avait participé en tant que brodeuse, la tapisserie a été brodée au point d'Orient.

Cet événement sera le prélude à la Nuit du Droit organisée le lundi 4 octobre prochain de 18h00 à 21h00 au tribunal judiciaire de Lisieux sur la thématique du droit coutumier normand, qui s'est constitué sous le duché de Normandie.

1. Le Tribunal : un vestige industriel reconverti en un ouvrage architectural innovant

Le tribunal judiciaire de Lisieux a élu domicile en octobre 2020 11 rue d'Orival à proximité de la gare ferroviaire au sein d'un bâtiment entièrement refait à neuf témoin de l'histoire industrielle Lexovienne, anciennement filature de lin et usine de fabrication de piles Wonder.

L'histoire du bâtiment a été préservée grâce à la rénovation des façades en briques rouges et à l'utilisation de matériaux en acier comme l'illustrent les totems érigés devant les baies vitrées du parvis, clins d'œil à l'activité industrielle passée de l'usine.

Si le bâtiment a conservé sa structure architecturale d'origine, l'intérieur a été entièrement repensé pour accueillir les différents services judiciaires. L'utilisation du bois, matériau noble de référence, rappelle la solennité des lieux tout en conférant une ambiance chaleureuse à l'édifice. L'utilisation de verrières et de baies vitrées permet d'inonder l'intérieur d'un puit de lumière naturelle du toit jusqu'à l'intérieur des salles d'audience.

La nouvelle cité judiciaire, inaugurée par le Garde des Sceaux le 8 octobre 2020, est l'illustration de la réforme de l'organisation judiciaire consacrant la fusion des tribunaux d'instance (TI) avec les tribunaux de grande instance (TGI) en tribunaux judiciaires (TJ) afin de regrouper en un lieu unique toutes les juridictions, gage de lisibilité et d'accessibilité pour les justiciables. C'est dans ce contexte que le site accueille également le tribunal de commerce et le conseil de prudhommes. Le personnel du tribunal judiciaire jouit désormais d'un outil de travail fonctionnel et sécurisé procurant confort et sérénité au sein d'un bâtiment moderne et lumineux. Les justiciables bénéficient d'un point d'accès unique à l'ensemble des juridictions.

Les visiteurs pourront ainsi découvrir ce bâtiment original en dehors de son utilisation habituelle aux côtés des personnels de justice qui pourront leur expliquer le fonctionnement de l'institution judiciaire au cours de la visite guidée.



2. Exposition de la tapisserie de Rollon, chef viking premier duc de Normandie, en avant-première de la Nuit du Droit sur le droit coutumier Normand

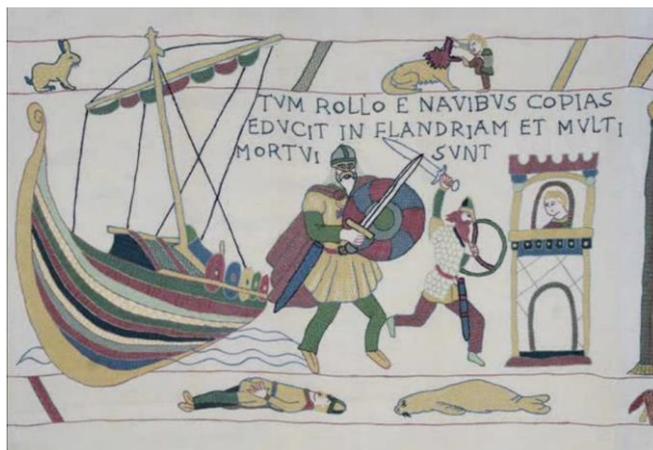


tapisserie de Bayeux.

Le Tribunal exposera pour cette journée du patrimoine la Tapisserie de Rollon en présence du professeur Jean Renaud, spécialiste en langues, littérature et civilisation scandinaves à l'Université de Caen.

Réalisée il y a 11 ans, la tapisserie célèbre le 11^{ème} centenaire du traité de Saint-Clair-sur-Epte conclu en 911 entre Charles le Simple, roi des Francs, et Rollon, chef viking, à l'origine de la fondation du duché de Normandie. Longue de 22 mètres et large de 60 cm, la tapisserie en lin relate l'histoire de Rollon, premier duc de Normandie. Elle a été brodée à la manière de la

Cette œuvre est le fruit d'un projet interdisciplinaire de plusieurs années rassemblant un collectif de passionnés au sein de l'association de la Tapisserie de Rollon <http://www.tapisseriederollon.com/fr/>. La tapisserie a été conçue sur une idée du romancier Pierre Efratas et esquissée par le dessinateur et illustrateur Gilles Pivard. Le professeur Jean Renaud a veillé au respect du contexte historique et rédigé les commentaires accompagnant l'œuvre. Le latiniste Pierre Bouet a traduit en latin les textes figurant sur les 30 scènes de la tapisserie, et 21 brodeuses (et 1 brodeur) ont concrétisé le travail à l'aiguille.



Une magistrate en fonction actuellement dans la juridiction de Lisieux, a participé à cette aventure et brodé la scène finale de la tapisserie concluant la longue épopée de Rollon.

3. Le tribunal ouvrira également ses portes le lundi 4 octobre prochain à l'occasion de La Nuit du Droit

L'exposition de la Tapisserie de Rollon à l'occasion des journées du patrimoine sera le prélude à la Nuit du Droit organisée le lundi 4 Octobre de 18H00 à 21H00 au tribunal judiciaire de Lisieux sur la thématique du droit coutumier normand qui s'est constitué sous le duché de Normandie. Manifestation célébrant l'anniversaire de la Constitution de 1958, La Nuit du Droit vise à mettre en valeur la place qu'occupe le droit dans notre société à travers la promotion de l'activité des juridictions, des métiers du droit, des principes juridiques...

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Hélène TERRENOIRE, Chargée de mission au TJ de LISIEUX : helene.terrenoire@justice.fr / 02 14 11 02 00

PARTENAIRES

